

SECTEUR NAVIGATEURS			
	2026	Palement en 1 fois Au 5/11/2025 Tarif remisé et pas de frais de gestion	Palement en 12 mensualités Prélèvement ou virement le 5 de chaque mois du 5/10/2025 au 5/09/2026 Frais de gestion : 42€/an
16 ampères - 600 Kw/h	3 090 €	3 040 €	261,00 €
10 ampères - 300 Kw/h	2 862 €	2 812 €	242,00 €
Personne supplémentaire	90 €	90 €	7,50 €
SECTEUR OCEANS			
16 ampères HLL - 600 Kw/h	3 150 €	3 100 €	266,00 €
10 ampères HLL - 300 Kw/h	3 114 €	3 064 €	263,00 €
10 ampères - 300 Kw/h	2 808 €	2 758 €	237,50 €
5 ampères - 0 Kw/h	2 484 €	2 434 €	210,50 €
Personne supplémentaire	90 €	90 €	7,50 €
SECTEUR DUNES			
10 ampères XXL - 300 Kw/h	2 700 €	2 650 €	228,50 €
10 ampères - 300 Kw/h	2 592 €	2 542 €	219,50 €
Personne supplémentaire	90 €	90 €	7,50 €
SUPPLEMENTS			
Tarif maintenance et consommation électrique au-delà du forfait	0,30 € TTC / KwA	0,30 € TTC / KwA	0,30 € TTC / KwA
Animal de compagnie**	54,00 €	54,00 €	4,50 €
Visiteurs à la journée	En juillet/ août : 2,70€		
	En basse saison : 1,90€		
Taxe de séjour*** Prix par nuit et par personne à partir de 18 ans			0,50 €
Frais par impayé			75,00 €
Frais de sortie de l'hébergement (hors frais de grutage si nécessaire)			780,00 €
Nettoyage et remise en état de la parcelle (si celle-ci n'est pas restituée vierge de tout aménagement et sol herbeux uniquement)			1 200,00 €
NOUVEAU CLIENT ANNUEL			
Frais d'inscription au camping			80,00 €
Frais d'installation (calage, branchement...Hors frais de grutage si nécessaire)			780,00 €
Dépôt de garantie			258,00 €
RESIDENTIEL SANS CONTRAT (OCCUPANT SANS DROIT NI TITRE)			
Période de fermeture du camping			10,00 €/ nuit
Période d'ouverture du camping - hors juillet et août			25,00 €/ nuit
Période d'ouverture du camping - juillet et août			50,00 €/ nuit

*Sous réserve de non modification du taux de TVA et diverses taxes.

**Sauf les chiens de 1ère et 2ème catégories. Le carnet de vaccination doit être à jour et présenter le jour de votre arrivée à l'ouverture à la réception ainsi que son numéro de tatouage. Les animaux doivent être tenus en laisse et ne doivent en aucun cas rester seuls sur l'emplacement. Pour le respect de chacun, merci de ramasser les déjections de votre animal.

*** Obligatoire. Sous réserve de non modification du tarif par le SIVOM des rives de l'Aa.